



CONVOCATION

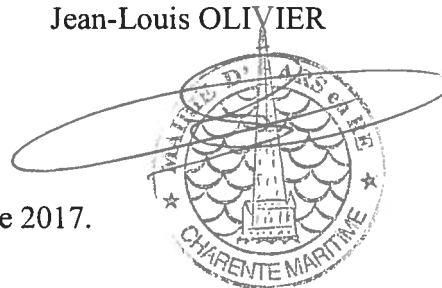
Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle des mariages, en session ordinaire :

Le jeudi 1^{er} février 2018 à 19 h

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Ars en Ré, le 25 janvier 2018.

Le Maire
Jean-Louis OLIVIER



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 21 décembre 2017.
- Délibérations :
 - Ouverture de postes pour la saison 2018.
 - Révision de loyers.
 - Reconduction du bail du local place Carnot.
 - Ouverture de crédits en section d'investissement.
- Informations diverses :
- Questions diverses.